



Calendrier Compétition Equipes

Libre - Saison 2018-2019

(Match avec handicap, N & R) distance réduite

CLUBS	ALLER		RETOUR	
Annoeullin Denain Houplines	J1	dim. 18 nov. 2018	J4	sam. 9 mars 2019
	Houplines	Denain	Denain	Houplines
	J2	dim. 16 déc. 2018	J5	sam. 6 avr. 2019
	Annoeullin	Houplines	Houplines	Annoeullin
	J3	dim. 24 févr. 2019	J6	sam. 25 mai 2019
	Denain	Annoeullin	Annoeullin	Denain

Les équipes en **rouge** (colonne gauche) reçoivent la compétition.

Le premier du classement à l'issue des matchs sera déclaré Champion du CD59.

Les feuilles de matchs sont à envoyer par mail au responsable format dans les 48 heures qui suivent le déroulement de la rencontre. Les résultats de la compétition seront saisis sur les sites FFBsportif, par le club visité (à défaut par le club visiteur), au plus tard le lendemain de la compétition.

Cette compétition se déroule le vendredi soir (début rencontre vers 19h00/19h30).

Resp. Format Jacques LE GOHEBEL 06.47.94.61.59

jacques@legohebel.com

NB : Le calendrier des compétitions par équipes CD59 a été établi, à partir du calendrier fédéral, en fonction des dates disponibles suite à la mise en place des compétitions individuelles CD 59, et des compétitions Ligue (Coupe de France par équipe - Finales Ligue). Les changements de date de rencontre ne pourront se faire qu'à titre exceptionnel, pour une date impérativement antérieure à la date prévue au calendrier, après accord entre les clubs concernés, et en ayant prévenu le responsable format par email.

Les calendriers ont été établis en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque mode de jeu, en respectant l'ordre les rencontres par journées tel que décrit dans 'Article 11.1.07' du Code Sportif FFB.

Règlement sportif disponible sur le site de la Ligue à l'adresse :

[http://www.hdf-billard.fr/fichiers/Carambole/REGLEMENTS SPORTIFS/CD59/Règlement Sportif CD 59 \(Saison 2018-2019\) - V1.0.pdf](http://www.hdf-billard.fr/fichiers/Carambole/REGLEMENTS SPORTIFS/CD59/Règlement Sportif CD 59 (Saison 2018-2019) - V1.0.pdf)